

jeudi 5 septembre 2024

Communiqué de presse Direction régionale de France Travail Bretagne

Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit Mutuel de Bretagne et France Travail Bretagne

Le 4 septembre 2024, à 10h, dans les locaux de France Travail Bretagne à Rennes, une convention de partenariat a été signée entre France Travail Bretagne, représenté par Angélique Goodall, directrice régionale, et le Crédit Mutuel de Bretagne, représenté par Edith Macé, directrice des relations humaines.

Ce partenariat, né de la volonté des deux établissements de renforcer leurs actions communes pour favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et répondre aux besoins en recrutement, s'articule principalement autour de quatre axes majeurs.

Développement des synergies territoriales : France Travail Bretagne et le Crédit Mutuel de Bretagne unissent leurs forces pour renforcer leur collaboration sur le terrain, en mutualisant leurs expertises et réseaux pour un impact renforcé.

Promotion et attractivité des métiers du Crédit Mutuel de Bretagne : Dans un contexte de tension sur le marché du travail, l'attractivité des métiers est essentielle. Le partenariat vise à valoriser les opportunités de carrière au sein du Crédit Mutuel de Bretagne, à travers des actions de communication et de sensibilisation.

Réponse aux besoins de recrutement : Les deux partenaires développeront ensemble des actions concrètes pour répondre aux besoins de recrutement spécifiques du Crédit Mutuel de Bretagne, en s'appuyant sur les dispositifs existants de France Travail Bretagne.

Renforcement des démarches inclusives : Une attention particulière sera portée aux publics les plus éloignés de l'emploi, en élaborant des dispositifs spécifiques pour favoriser leur insertion professionnelle.

Angélique Goodall, directrice régionale de France Travail Bretagne, a déclaré : « Ce partenariat marque une étape importante dans notre mission commune de soutien à l'emploi en Bretagne. En unissant nos forces, nous nous engageons à offrir des solutions concrètes pour accompagner les demandeurs d'emploi vers une insertion professionnelle durable. Nous croyons fermement en la complémentarité de nos réseaux pour répondre efficacement aux défis du recrutement tout en favorisant l'inclusion. »

Retrouvez l'actualité de France Travail Bretagne sur : www.francetravail.org/regions/bretagne/
X (Twitter) : @FTtravail_BZH

CONTACTS PRESSE

Cyrielle Robert – attachée de presse France Travail Bretagne - 06 14 84 61 79 / 06 28 68 66 51 –
cyrielle.robert@francetravail.fr

Ariane Le Berre-Lemahieu – responsable communication institutionnelle du Crédit Mutuel de Bretagne - 06 86 27 26 57 –
ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com

Edith Macé, directrice des relations humaines au Crédit Mutuel de Bretagne, a ajouté : « *La signature de ce partenariat avec France Travail Bretagne illustre l'engagement du Crédit Mutuel de Bretagne, en tant que banque territoriale, et en cohérence avec sa Raison d'être, de développer des coopérations territoriales et s'engager en faveur de la vitalité locale. Contribuer à l'attractivité de notre région, agir concrètement en faveur de l'insertion professionnelle, autour de valeurs communes de responsabilité, d'inclusion, sont des enjeux que nous partageons.* »

Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique régionale ambitieuse, avec une mise en œuvre opérationnelle prévue dès les prochaines semaines au niveau des territoires concernés.

À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1^{er} janvier 2024. France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 319 points d'accueil, de conseil et d'expertise, dont 205 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr

Retrouvez l'actualité de France Travail Bretagne sur : www.francetravail.org/regions/bretagne/
X (Twitter) : @FTtravail_BZH

CONTACTS PRESSE

Cyrielle Robert – attachée de presse France Travail Bretagne - 06 14 84 61 79 / 06 28 68 66 51 –
cyrielle.robert@francetravail.fr

Ariane Le Berre-Lemahieu – responsable communication institutionnelle du Crédit Mutuel de Bretagne - 06 86 27 26 57 –
ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com